N° 1695 DIMANCHE 17 JANVIER 1869 13me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées *avant midi* le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 16 JANVIER 1869.

Bulletin politique.

Les plénipotentiaires des puissances signataires du traité de 1856 ont tenu hier vendredi, leur troisième séance. Il n'est pas impossible que ce soit la dernière, c'est-à-dire qu'une résolution collective soit prise à l'égard du conflit turco-grec. D'après des rumeurs accréditées dans le monde politique, cette résolution serait favorable aux réclamations de la Turquie, tout en ménageant, avec une louable sollicitude, les droits des populations chrétiennes et les susceptibilités du gouvernement d'Athènes. M. Rhangabé n'a pas plus assisté à cette réunion qu'aux précédentes.

Un télégramme de Constantinople, atténue l'importance de l'abstention de M. Rhangabé et manifeste l'espoir que cet incident n'empêchera pas la conférence d'arriver à un résultat pacifique.

Tel n'est pas l'avis d'un correspondant viennois d'après lequel le cabinet d'Athènes serait fermement résolu à ne pas accepter la discussion de son différend avec la Turquie.

Voici, d'ailleurs, ce qu'on écrivait d'Athènes à la date du 7 janvier :

« Les préparatifs militaires se poursuivent toujours avec activité car, à vous dire vrai, on n'attend aucun résultat de la conférence à laquelle la Grèce a été officiellement invitée à prendre part.

« Je puis vous affirmer que notre gouvernement déploie une activité qui lui fait le plus grand honneur et qu'il est à la hauteur des événements. Avant même qu'on eût su que la rupture allait se faire, de nombreuses commandes d'armes, se chargeant par la culasse, avaient été faites en plusieurs pays, et des officiers distingués avaient été expédiés afin de surveiller leur embarquement pour la Grèce. On compte même sur une escadre cuirassée qui pourra prendre la mer dans un mois, ou un mois et demi au plus tard.

« En attendant que la conférence se prononce pour la paix ou pour la guerre, nous nous préparons, ici, à faire la guerre parce que le gouvernement est décidé à n'accepter aucune condition qui serait de nature à porter atteinte au prestige de la nation hellénique chez les populations chrétiennes de l'Orient.

« Je crois savoir que M. Délyanni a adressé une dépêche à nos ministres à l'étranger pour leur expliquer comment la conférence pourrait faire renaître la paix en Orient. Si mes renseignements sont exacts, le gouvernement hellène ne se prêtera à aucune combinaison diplomatique et ne consentira à renouer des relations avec la Turquie que dans le cas où la question crétoise serait résolue d'une manière conforme aux vœux exprimés par les habitants de l'île et où une rectification de frontières serait reconnue en principe. »

Une dépêche de Marseille apporte des détails sur les troubles dont l'île de la Réunion a été le théâtre. Une démonstration hostile ayant eu lieu contre l'établissement des Jésuites, l'autorité locale a convoqué la garnison. Le rassemblement n'ayant pas voulu se dissiper, la troupe a fait feu. On parle de 20 tués ou blessés.

J. REBOUX.

La Chambre consultative des arts et manufactures de Tourcoing vient d'adresser la lettre suivante à M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics :

Monsieur le Ministre,

L'an dernier, à pareille époque, la Chambre consultative des arts et manufactures de la ville de Tourcoing eut l'honneur d'adresser à votre honorable prédécesseur un mémoire sur la situation industrielle, telle qu'elle résultait de l'application des traités de commerce.

Ce mémoire est resté sans réponse, et, comme les résultats de l'année n'ont fait que nous confirmer dans nos convictions, nous prenons la confiance de joindre à cette lettre un exemplaire de nos appréciations de l'an dernier, en priant Votre Excellence de vouloir y prêter une bienveillante attention.

Aux plaintes que nous formulions, il y a un an, sur le marasme des affaires, sur la concurrence écrasante des produits anglais, votre prédécesseur répondait, en s'adressant à nos collègues de Roubaix :

« Les traités sont-ils réellement solidaires des maux que vous signalez ?

« Il est notoire que certaines préoccupations politiques ont exercé de l'influence sur les affaires; la récolte en blé n'a été favorable nulle part en Europe, si ce n'est en Hongrie ; l'Amérique du Nord n'a pas été plus heureuse, et cette situation, aggravée par les tarifs de douanes élevés, est venue resserrer un marché qui nous offrait jadis de larges débouchés, et toutes ces circonstances fâcheuses ont pesé sur le mouvement commercial de l'Europe. Vous en voyez vous-mêmes un exemple par ce qui se passe à Bradfort. Evidemment, ces faits se seraient produits également si les traités de commerce n'avaient pas existé. Je crois donc qu'il est juste, au lieu de leur imputer des résultats auxquels ils sont étrangers, de reconnaître qu'ils ont, au contraire, servi à rendre ces résultats moins pénibles. »

Ainsi, Monsieur le Ministre, dans la pensée de votre honorable prédécesseur, les souffrances industrielles de l'an dernier avaient pour cause les préoccupations politiques de l'Europe, la crise alimentaire que nous traversions et la perte à peu près complète du marché des Etats Unis. Les souffrances industrielles, au dire de M. de Forcade, bien loin d'avoir éprouvé de l'aggravation par suite des traités de commerce, en auraient au contraire obtenu une certaine atténuation.

Inutile de dire que les assertions ministérielles n'ont point eu le privilége de modifier nos convictions, et nous ajouterons que l'expérience de l'année qui vient de s'écouler n'a fait que nous confirmer dans nos déclarations de l'an dernier.

On ne peut plus prétendre aujourd'hui que les préoccupations politiques arrêtent l'essor des affaires. Ces préoccupations existent bien toujours, mais elles sont passées à l'état chronique et on ne paraît plus s'en inquiéter.

La crise alimentaire est heureusement terminée. La récolte de 1868 a été abondante partout et les prix de céréales ont subi, depuis l'an dernier, une réduction de 40 p. 0/0.

Les Etats-Unis continuent à maintenir leurs tarifs élevés et il n'est pas à espérer d'y voir apporter une prochaine réduction, car, à l'ombre de ces tarifs protecteurs, l'industrie américaine prend un développement inouï, et il est à craindre que nos industries cotonnière et lainière, même avec une réduction des tarifs, puissent jamais reprendre leur ancienne position sur les marchés de New-York et de la Nouvelle-Orléans.

En résumé, les causes auxquelles on attribuait, au début de 1868, nos souffrances industrielles, ont disparu pour la plus grande partie, et la situation qui nous est faite aujourd'hui, comparativement à celle de l'année précédente, est plutôt aggravée.

C'est là, Monsieur le ministre, ce que nous chercherons à vous prouver à l'aide de documents officiels.

Nous commencerons par dire que, pendant le cours de l'an dernier, le travail a été actif en Angleterre, dans tous les grands centres industriels, que ce travail a été rémunérateur, et nous n'en voulons pour preuve que l'absence de ces catastrophes financières, si habituelles chez nos voisins à la fin de chaque période annuelle.

Quand à la France, voici d'après les états des douanes, quelle a été, pendant les dix premiers mois de 1868, la marche de l'importation et de l'exportation pour tout ce qui touche aux industries textiles.

IMPORTATION.

10 premiers mois de	1867	1868
Fils de lin, chanvre et jute,	8,412,000	11,631,000
Fils de coton,	8,008,000	8,868,000
Fils de laine,	5,406,000	8,173,000
Fils de poils de chèvre,	3,012,000	4,254,000
Tissus de lin et chanvre,	12,304,000	14,063,000
Tissus de soie et bourre de soie	17,688,000	19,101,000
Tissus de laine,	36,788,000	45,955,000
Tissus de coton,	16,594,000	17,080,000

Il résulte de ces chiffres, empruntés aux documents officiels, que l'importation des fils et des tissus de tous genres a augmenté en 1868, et que là où l'augmentation est la plus forte, c'est dans les tissus et laines ; là, l'augmentation a été de 25 p. 0/0.

EXPORTATION.

10 premiers mois de	1867	1868
Fils de lin ou de chanvre,	5,132,000	4,714,000
Fils de coton,	1,102,000	1,114,000
Fils de laine	26,210,000	29,102,000
Fils de poils de chèvre,	néant.	néant.
Tissus de lin et de chanvre,	23,312,000	22,435,000
Tissus de soie,	361,918,000	393,073,000
Tissus de laine,	210,358,000	211,271,000
Tissus de coton,	49,026,000	45,381,000

Il ressort de ces chiffres que l'exportation des fils de lin, des tissus de lin et des tissus de coton a diminué, tandis que l'exportation des fils de laine et des tissus de soie a augmentée. L'exportation des tissus de laine peut être considérée comme stationnaire. En résumé, notre exportation a éprouvé peu de modification, car, s'il y a de l'augmentation dans quelques articles, il y a au contraire de la diminution sur certains autres ; la moyenne reste à peu près la même.

En définitive, le fait le plus saillant que signalent les états de douane, soit dans le tableau des importations, soit dans le tableau des exportations, c'est l'accroissement considérable de l'importation des tissus de laine, et comme c'est dans cette catégorie que se trouvent les tissus mélangés, similaires aux produits des industries de Roubaix et Tourcoing, et notamment l'orléans, on peut donc dire que le poids de la concurrence étrangère pèse plus spécialement sur nos localités industrielles.

L'an dernier, nous accusions, pour les 10 premiers mois de 1867, le chiffre de 36,988,000 francs ; cette année, nous mentionnons, pour les 10 premiers mois de 1868, le chiffre de 45,955,000 francs, et ces chiffres ne sont pas les chiffres réels ; car il sont calqués sur les déclarations faites en douane par les importateurs ; en effet, si nous interrogeons les perceptions opérées, nous voyons (Etats de Douane, page 136) : *Droits perçus sur les tissus de laine*, 4,532,000 francs, soit 10 p. 0/0 sur les valeurs déclarées. Si donc nous ajoutons aux déclarations des importateurs les droits qui ont été payés à l'entrée des tissus, nous avons un total qui dépasse 50,000,000 de francs : Si maintenant, comme nous nous proposons de le prouver, les tissus de laine ne sont déclarés qu'à environ 60 pl 0/0 de leur valeur de vente, ce n'est plus le chiffre de 50 millions qu'il faut admettre, mais bien un chiffre de 80 millions, et cela, seulement pour dix mois de l'année.

Une importation aussi colossale, succédant en peu d'années à une prohibition absolue, a dû porter une perturbation déplorable dans nos industries, et les chiffres énoncés expliquent les souffrances industrielles de Roubaix et, par contre-coup, celles de Tourcoing. La perturbation a été d'autant plus profonde que l'industrie des étoffes mélangées s'était largement développée. Nous sommes heureux de voir que les états de douane justifient complètement nos doléances, et comme il y a deux sortes d'économistes : les uns ne voyant que les chiffres qu'accuse la statistique, et les autres, plus pratiques, prenant leurs informations aux sources industrielles, nous espérons que les uns et les autres seront d'accord pour convenir que notre principale industrie locale, la fabrication des étoffes mélangées, est débordée par la concurrence anglaise et que cette industrie est destinée à périr, si on ne vient pas à son secours par des mesures énergiques.

Nous, qui sommes dans la vie active des affaires comme négociants, peigneurs mécaniques, filateurs ou fabricants, teinturiers et apprêteurs, nous sommes forcés

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 17 JANVIER 1869.

— 9 —

LE TESTAMENT DE MA TANTE

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 14 Janvier.

Pour la première fois depuis cette scène bizarre, je respirai largement : ma tante était raisonnable, ma cousine allait être heureuse.

Agathe ne sembla pas partager cette joyeuse impression. Une stupéfaction inouïe se peignit sur ses traits ; pas un mot ne sortit de sa bouche. Positivement alors, je la trouvais ingrate.

Un petit sourire papillottait sur les lèvres malicieuses de ma tante, et vous eussiez juré, à la voir ainsi, que ce mariage lui paraissait la chose la plus naturelle, la plus réjouissante du monde.

Il y eut un silence.

— Peut-être Mme Delpierre aurait-elle dû me communiquer d'abord les intentions de son fils, reprit Mlle Séraphine avec une bonhomie qui me charma ; mais ces jeunes gens !... c'est si pressé !

— Je crois que Mme Delpierre vous verra incessamment pour ce motif, ma tante, dit Agathe dont la respiration, au rebours de la mienne, paraissait suspendue.

— Bien.., bien... quand elle le voudra, la chère dame. M. Delpierre est un honnête garçon, travailleur et... désintéressé ; car il connaît, je suppose, votre position de fortune.. ou plutôt votre manque de fortune ?

— Il sais que je vous dois tout.

— Très-bien... c'est à merveille. Vous avez fait sans doute vos petits projets. Où compte-t-il vous installer ?

Une vive rougeur grimpa comme une flamme au front mat de ma cousine.

— Cela sera subordonné à vos désirs, ma tante, balbutia-t-elle. Son anxiété faisait trembler sa voix et me semblait, à moi innocente, bien déplacée tant les choses paraissaient aller toutes seules.

— Mes désirs ! répéta ma tante, mes désirs ! Mais je n'ai d'autre désir que de vous voir heureuse... où bon vous semblera.

— J'avais pensé, cependant, que, si mes soins vous sont agréables, je pouvais vous les continuer avec le même dévoûment, malgré mon mariage.

— Comment ! un homme dans ma maison !... vous n'y songez pas.

— M. Delpierre étant retenu à Paris toute la journée, il m'était facile de vous la consacrer comme par le passé.

Mlle Séraphine eut un petit ricanement qui me parut de mauvais augure.

— Ta, ta, ta, dit-elle, comme par le passé !.... Vous êtes charmante ! une jeune femme entichée de son mari, occupée de ses petits enfants, préoccupée de sa belle-mère... voilà ce que vous osez me proposer pour donner les soins nécessaires à une existence journellement menacée comme la mienne !... allons donc !

— Cependant, ma chère tante, la pensée de vous quitter...

— La pensée de me quitter devait, en effet, vous venir d'autant moins, je le conçois, que me sachant condamnée, célibataire et... riche...

— Ciel ! par grâce ! pas un mot de plus ! cria Agathe avec un accent si tragique que j'en ressentis un trouble involontaire.

Il me sembla, toutefois, que je n'aurais pas protesté de cette façon.

— Passons, reprit ma tante avec dignité. Je comprends mieux que personne, moi, pauvre vieille fille privée des affections de la famille, que vous préfériez un intérieur pauvre, mais aimé, à l'attente d'une fortune que je puis encore tarder à... oh ! pas longtemps, il est vrai...

— Ma tante, cette fortune dont vous parlez arrivera quand il plaira à Dieu, le plus tard sera le meilleur. Mais si j'ai le malheur de vous déplaire, croyez-bien...

— Bon ! Que racontez-vous maintenant ? Cette fortune... veuillez bien ne pas vous mettre en peine du temps, plus ou moins rapproché, où elle échoiera à mes héritiers. J'imagine que vous sentez ne plus y avoir droit du jour où vous songez à me quitter.

— Il ne s'agit pas d'héritage... mais je ne veux pas vous quitter ! s'écria Agathe avec une âpreté de dévouement que je ne lui soupçonnais pas.

— Moi, je veux que vous me quittiez en vous mariant, ma chère, j'y tiens essentiellement.

— Ecoutez-moi, je vous en conjure, ma tante.

— Non pas, non pas, je ne suis pas égoïste. Vous vous devrez à votre mari.

Agathe écoutait, debout, les yeux fixes. Une lutte horrible semblait se livrer entre ses intérêts secrets et ses sentiments avoués. Je suivais avec angoisse cette lutte sur son visage expressif, et je voyais avec une surprise mêlée de honte que l'intérêt allait l'emporter.

— Votre affection, ma tante ?... Votre affection me restera-t-elle au moins ? balbutia-t-elle, en attachant son âme aux lèvres de Mlle Séraphine.

— Ma chère, accentua nettement celle-ci, quand on aime on s'attache à ce qu'on aime. Vous, il vous plaît de vous attacher à un mari, c'est me donner la mesure de votre tendresse et terminer à jamais le degré de la mienne.

Cela dit, Mlle Séraphine tendit la main vers le plateau et d'un ton câlin :

— Ma petite Nicette, donnez-moi mon chocolat. Est-ce vous qui l'avez fait ce matin, mignonne ? Vous le réussissez mieux que Marianne, quand vous le voulez.

J'ouvris des yeux énormes, n'ayant jamais entendu tomber à mon adresse, de cette bouche sévère, ni un éloge, ni un mot affectueux.

Agathe avait frissonné, à cette parole inattendue, à cette louange banale qui amena le résultat que j'entrevoyais avec stupeur. Ma cousine imposa tout à coup le calme à ses traits, le sourire à sa bouche et s'agenouillant humblement à portée de cette main tendue pour recevoir le bol de chocolat.

— Je vous préfère à tout, dit-elle avec une fermeté d'accent intraduisible, je ne me marierai pas, ma tante, bénissez-moi !

Mlle Grisar ne prononça pas une parole.

Moi, je rêvais, car j'ai cette mauvaise habitude. Il me semblait voir le cœur saignant d'Agathe écrasé sous les pieds, et je n'osais remuer de peur de contribuer à cette mutilation sacrilége. Oh ! naïve que j'étais !

— Que faites-vous donc là, Nicette, plantée comme une borne devant mon lit ? demanda tout à coup ma tante.

Je fis un haut-le-corps en balbutiant je ne sais quoi.

— Allez à vos travaux, ma chère; allez ; et souvenez-vous que votre couture est très-négligée ces temps ci.

Je compris, ma courte faveur n'avait duré que quelques minutes : Agathe était rentrée en grâce, mais à quel prix ?

Dès lors, la pensée de Jacques ne me quitta guère. Je m'inquiétais, en bonne petite amie, presqu'en sœur, du coup douloureux qu'une telle déception allait lui porter.

Marianne ouvrit la porte du salon. M. Delpierre entra.

Un regard faisant vivement le tour du salon, constata l'absence d'Agathe. Il vint à moi d'un air distrait :

— Bonjour, mademoiselle Nicette, votre cousine est-elle malade ?

— Non, monsieur Jacques.

Ma voix le frappa ; il me regarda ; je ne sais ce qu'il vit dans mes yeux pleins de pitié obstinément fixés sur lui, mais il pâlit.

E. DE CLUSSY.

(*La suite au prochain numéro.*)